

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

FACULTÉ DE DROIT

1. Retour sur les objectifs 2016 -2017

Réforme des programmes : Réviser et modifier les programmes de la Faculté de droit (LL.M., J.D.) ou en créer de nouveaux (Post-baccalauréat en traduction juridique et en interprétation judiciaire) tel qu'envisagés dans les rapports de planification académique du VRER et de la Faculté.

Le processus de révision est entamé et la possibilité de créer de nouveaux programmes où il y aurait une demande suffisante (Post-baccalauréat en traduction juridique et en interprétation judiciaire) continue d'être envisagée, en collaboration avec le Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ).

Recrutement et internationalisation : Recrutement et partenariats ciblant les communautés francophones et acadiennes du Canada, ainsi qu'avec certaines institutions outre-mers.

La Faculté a conclu en 2016-2017 une série de dix nouveaux partenariats avec des communautés francophones et institutions postsecondaires canadiennes et d'outre-mers. Celles-ci comprennent des ententes avec l'Université Sainte-Anne, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, la Société Saint-Thomas-d'Aquin, l'Université Laurentienne, la Société Franco-manitobaine et l'Université de Saint-Boniface (pour le Manitoba), l'Assemblée communautaire fransaskoise et l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (pour la Saskatchewan), l'Université de Fribourg, l'Université d'Antananarivo, l'Université Libre de Bruxelles et l'Université de Bretagne-Sud. D'autres ententes visant le recrutement et l'internationalisation sont prévues pour l'Alberta, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve, ainsi que quelques autres ententes internationales visant la France et Maurice. Ces efforts semblent déjà porter fruit : les admissions des étudiantes et étudiants de l'extérieur du Nouveau-Brunswick et d'outre-mer augmentent. Par exemple, la Faculté de droit a admis le plus grand nombre d'étudiants en échange (7) de son histoire en 2017-2018. Autre phénomène rare à la Faculté : le pourcentage des étudiantes et étudiants inscrits au *Juris Doctor* en 2016-2017 dépassait celui des étudiantes et étudiants néo-brunswickois.

Engagement et mission institutionnels : Identifier les mesures à prendre pour assurer la relève et la pérennité de l'Observatoire international des droits linguistiques, ainsi que le rôle de la Faculté quant à la protection des droits des communautés francophones et acadiennes du N.-B. et hors-Québec.

Deux nouveaux professeurs viennent d'être embauchés pour combler deux postes en voie de permanence à la Faculté de droit. Tous les deux ont signalé un vif intérêt pour le domaine des droits linguistiques, et il est prévu que le poste de directeur de l'Observatoire sera comblé en juillet 2017. Des démarches entreprises auprès du Gouvernement du Nouveau-Brunswick et l'Organisation internationale de la Francophonie pour un appui à long terme de l'Observatoire semblent prometteuses.

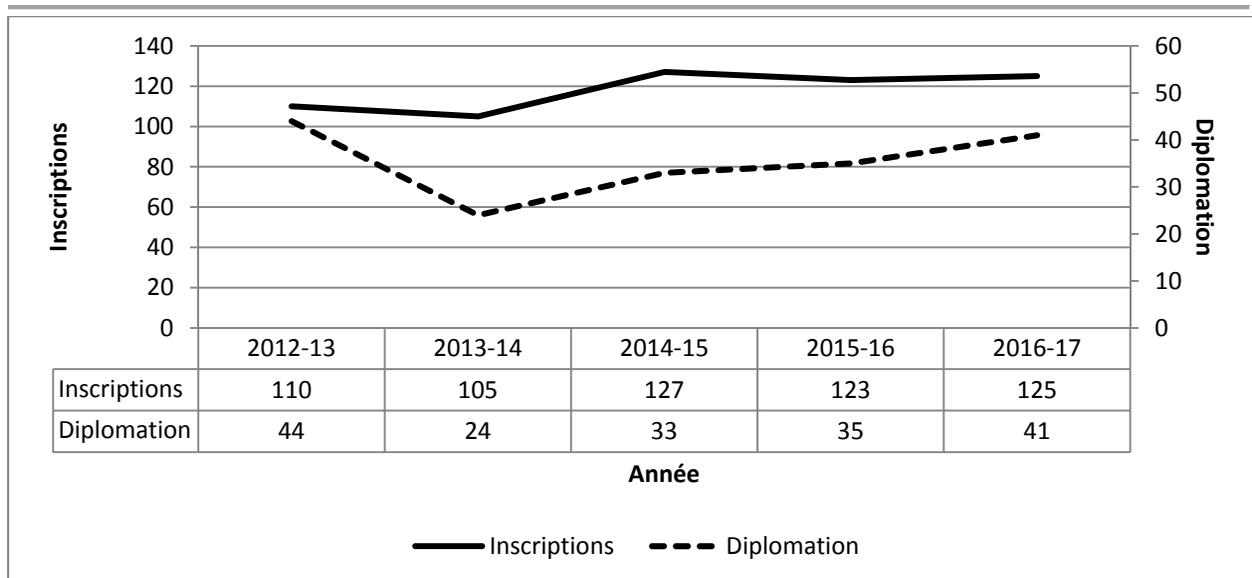
Les protocoles d'entente conclus avec les communautés et institutions francophones hors-Québec (Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Ontario, Manitoba et Saskatchewan) au cours de l'année ont mené à deux démarches additionnelles pour renforcer le rôle de la Faculté quant à la protection des droits des communautés francophones et acadiennes du N.-B. et hors-Québec. D'abord, il a été possible pour la première fois d'offrir une bourse pour une personne admise dans le cadre de ces ententes couvrant les frais de scolarité pour la première année d'études au *Juris Doctor* ; ensuite, il est prévu l'élaboration d'un programme de placement estival pour les étudiantes et étudiants

2. La population étudiante

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

FACULTÉ DE DROIT



En 2016-2017, 125 étudiantes et étudiants étaient inscrits aux programmes de la Faculté : 120 au programme de *Juris Doctor* pour étudiante ou étudiant régulier, 2 au J.D.-M.B.A., 2 au J.D.-M.E.E et 1 étudiant libre. Les inscriptions à la Faculté de droit se sont donc stabilisées à un niveau historiquement très élevé au cours des dernières années, malgré les défis posés par une population étudiante de moins en moins nombreuse au Nouveau-Brunswick. Il n’y a jamais eu depuis la création de la Faculté de droit en 1978 autant d’inscriptions dans le programme du J.D. que ces trois dernières années. La croissance du nombre d’inscriptions semble surtout liée à une augmentation des étudiantes et étudiants de l’extérieur de la province. L’augmentation des inscriptions s’accompagne d’une augmentation importante du nombre de diplômées et diplômés : celui a presque doublé depuis 2013-2014.

Les étudiantes et les étudiants de la Faculté se sont également démarqués dans les concours de plaidoirie. Plusieurs participent dans le programme Pro Bono où ils procurent de l’information juridique à des organismes sans but lucratif et oeuvrent à la Société d’aide juridique étudiante où ils travaillent en étroite collaboration avec les avocats et les avocates de l’aide juridique. Nos étudiantes et étudiants, en collaboration avec quelques professeurs et des membres de la profession de la région de Moncton, ont mis sur pied un service d’aide juridique pour les réfugiés au Nouveau-Brunswick.

3. Le corps professoral et la recherche

Le corps professoral

Jusqu'à tout récemment, le corps professoral comptait 12 professeurs et professeurs réguliers, incluant la doyenne ou le doyen. Actuellement, la Faculté compte 10 professeurs et professeurs réguliers incluant le vice-doyen et un professeur temporaire qui remplace un professeur en congé pour charge publique. Sept membres du corps professoral et le doyen détiennent ou sont en train d'obtenir leur doctorat en droit. Lorsque les professeurs et professeurs en instance de thèse auront obtenu leurs doctorats, la Faculté de Moncton aura alors un des taux de doctorants les plus élevés parmi les facultés de common law du Canada.

Diffusion de la recherche

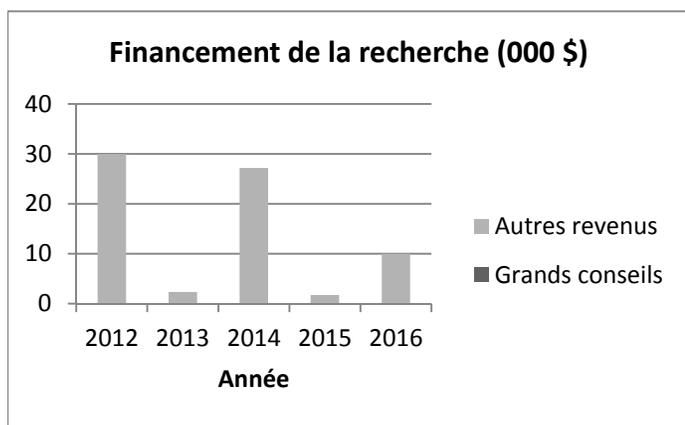
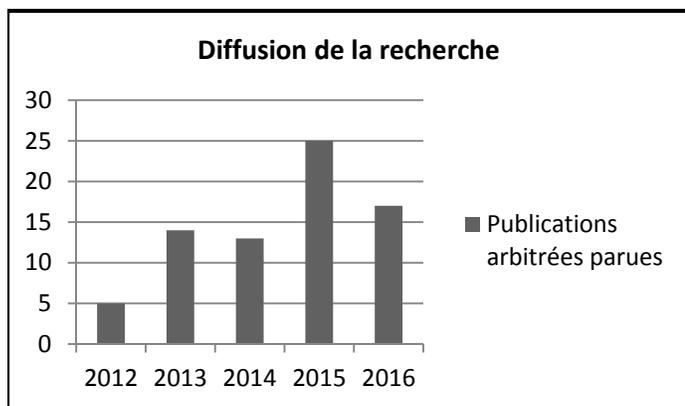
Lors de la dernière année universitaire, le personnel de la Faculté a soit publié un très grand nombre articles avec ou sans comité de lecture ou des chapitres de livre avec ou sans comité de lecture soit soumis des articles pour publication et ont donné de nombreuses communications. Quatre professeurs et professeurs sont actuellement en instance de thèse doctorale, un était en congé sabbatique et un en congé pour charge publique.

Financement de la recherche

La recherche effectuée par les professeurs et professeurs de la Faculté vise surtout l'analyse, la critique et la réforme du droit. Elle ne nécessite pas nécessairement de financement. Cependant, la Faculté a financé la recherche par l'entremise, entre autre, du Fonds de dotation de la Fondation pour l'avancement du droit du Nouveau-Brunswick.

Effectif professoral régulier 2015-16*	10
Effectif professoral régulier 2016-17*	9
Variation en %	-10%
Effectif professoral temporaire 2015-16	1
Effectif professoral temporaire 2016-17	1
Variation en %	0
Crédits offerts à temps partiel 2015-16	33
Crédits offerts à temps partiel 2016-17	39
Variation en %	+18,2 %

*Ces chiffres n'incluent pas le doyen



4. Les programmes et les cours

Nombre de crédits enseignés en 2015-2016	156
Nombre de crédits enseignés en 2016-2017	180
Variation en %	+15,4 %
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2015-2016	4071
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2016-2017	5160
Variation en %	+26,8 %

4.1 Évaluations de programmes complétées et modifications apportées aux programmes

Aucune évaluation de programmes n'a été complétée en 2016-2017. L'évaluation du programme Juris Doctor aura lieu au cours de l'année 2017-2018.

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, dans son *Rapport sur la Planification académique de l'Université de Moncton* soumis au Comité conjoint de la planification le 15 juin 2016, identifie le LL.M. comme un programme nécessitant une attention particulière.

Aucune modification au LL.M. a été apportée jusqu'à date.

4.2 Nouveaux programmes lancés au cours de l'année

Aucun

5. Objectifs prioritaires 2017-2018 (max 3)

Réforme des programmes : Réviser et modifier les programmes de la Faculté de droit (LL.M., J.D.) ou en créer de nouveaux (Post-baccalauréat en traduction juridique et en interprétation judiciaire) tel qu'envisagés dans les rapports de planification académique du VRER et de la Faculté.

Recrutement et internationalisation : Recrutement et partenariats ciblant les communautés francophones et acadiennes du Canada, ainsi qu'avec certaines institutions outremer.

Engagement et mission institutionnels : Identifier les mesures à prendre pour assurer la relève et la pérennité de l'Observatoire international des droits linguistiques, ainsi que le rôle de la Faculté quant à la protection des droits des communautés francophones et acadiennes du N.-B. et hors-Québec.

6. Plan stratégique 2017-2018

6.1 Actions relatives au chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante »

- Entamer les modifications proposées au LL.M. afin de mieux répondre aux besoins des juristes et des communautés visées par les programmes de la Faculté.
- Étudier et collaborer avec d'autres intervenants (CTTJ; Département de traduction de l'Université de Moncton) en vue de la mise sur pied d'un programme en traduction juridique et en interprétation judiciaire.
- Accroître les opportunités pour l'apprentissage expérientiel des étudiantes et étudiants en droit, y compris en examinant la possibilité de mise en place de clinique(s) juridique(s).
- Créer un service de placement pour les diplômées et diplômés en droit.
- Consulter et identifier des moyens en vue d'assurer le financement à long terme d'un enseignement de qualité et les activités d'apprentissage expérientiel en droit.
- Appuyer et augmenter les activités et ressources à la disposition de la Bibliothèque Michel-Bastarache.

6.2 Actions relatives au chantier « Engagement »

- Lancer un bulletin d'information numérique pour informer et garder le contact avec les diplômées et diplômés de la Faculté de droit et la communauté juridique.
- Appuyer les efforts pour la création d'une association des diplômées et diplômés de la Faculté de droit de l'Université de Moncton.
- Poursuivre les démarches pour assurer le financement à long terme de l'Observatoire international des droits linguistiques.
- Conclure des ententes de collaboration avec les communautés-cibles francophones et acadiennes au pays afin de renforcer le recrutement et la présence d'étudiantes et d'étudiants de ces communautés au programme du J.D.

6.3 Actions relatives au chantier « Internationalisation »

- Mettre sur pied un comité facultaire pour l'internationalisation.

- Conclure des ententes bilatérales stratégiques avec des facultés de droit dans les pays ou régions ayant un potentiel de recrutement pour les programmes de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, et de façon plus générale pour les autres facultés à Moncton.

6.4 Actions relatives au chantier « Recherche, développement, création et innovation »

- Entamer le développement d'activités ou orientations innovatrices pour l'Observatoire international des droits linguistiques.

6.2 Actions relatives au chantier « Gouvernance responsable et excellence organisationnelle »

- Poursuivre la réflexion entamée.